

## LONGUEVILLE

### LE CONSEIL MUNICIPAL EN 3 POINTS



Le Conseil municipal de Longueville siégeait mercredi 28 septembre. Une loi impose un transfert de compétences. Les conséquences d'une déchetterie fermée. L'aménagement chiffré, de la rue de Verdun.

#### 1. La loi NOTRÉ

Pour Philippe Fortin, maire de Longueville, la Loi NOTRÉ

(Nouvelle organisation territoriale de la République), possède la vertu ou l'inconvénient, de remettre en cause l'administration des communes. Pour transférer la compétence de gestion des SAGE des bassins versants de l'Yerres et des deux Morin (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) à l'Intercommunalité du Provinois, la modification des statuts de cette dernière est indispensable. Pour ce faire, une délibération de chacune des 40 communes de l'Intercommunalité, est sollicitée. Philippe Fortin faisait remarquer : « On nous demande notre avis mais dans tous les cas, cette modification est obligatoire. » Celle-ci a été approuvée sans conviction.

#### 2. Déchetterie

La fermeture de la déchetterie de Longueville, a ses conséquences. Des dépôts sauvages sont fréquemment décelés, le tri des ordures ménagères n'est que peu ou pas observé. La Voulzie et les chemins en font les frais, en devenant des décharges de proximité.

#### 3. Aménagement

L'aménagement de la rue de Verdun, complétera les réalisations du parking et de la future gare routière. Le parking sera livré au mois d'avril 2017, alors que la gare routière accuse du retard. Les travaux d'enfouissement des lignes électriques, et le reste de l'aménagement de la rue de Verdun, seront achevés à l'horizon de l'année 2018. Le montant des travaux de la rue de Verdun, est assuré par une quote-part communale de 697 200 € HT, et une seconde, subventionnée, de 488 000 € HT.

## CONCERT. Danser sur la plage



### Longueville et le charme du Pacifique.

La grange des artistes de Longueville, recevait le KFé-DKLé, samedi 24 septembre. Le thème proposé était la plage. Les visiteurs pouvaient s'installer dans des transats pour apprécier la musique et autres activités artistiques. Certains jouaient à des jeux de plages, tandis que les enfants s'égayaient dans un bac à sable aménagé pour eux. Les festivités commençaient par un concert, avec les compositions et improvisations du

sextuor LLDBG. Des tableaux et des vidéos rappelaient constamment le thème. Des ateliers de création étaient proposés aux amateurs. Marion Vincent Royol, costumée en Tahitienne, était accompagnée de ses complices de la Batucada de Donnemarie-Dontilly, pour improviser des mélodies qui se voulaient des îles de la Société, en guise de sérénade. Enfin, Jean-François Collard, achevait la soirée par un concert de didgeridoo.